



PROCÈS-VERBAL

16

de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue via l'application Teams et par conférence téléphonique, le **VENDREDI 30 OCTOBRE 2020** à 8 h.

PARTICIPENT VIA L'APPLICATION TEAMS :

Monsieur Philippe Schnobb, président du conseil d'administration

Monsieur Craig Sauvé, vice-président du conseil d'administration

Monsieur Georges Bourelle, membre du conseil d'administration

Monsieur Francesco Miele, membre du conseil d'administration

Madame Laurence Parent, membre du conseil d'administration

Madame Catherine Morency, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Madame Marie Plourde, membre du conseil d'administration

PARTICIPENT VIA LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

Madame Marie-Andrée Mauger, membre du conseil d'administration

Monsieur Peter F. Trent, membre du conseil d'administration

PARTICIPENT VIA L'APPLICATION TEAMS :

Monsieur Luc Tremblay, directeur général, monsieur Sylvain Joly, secrétaire corporatif, mesdames Linda Lebrun, Marie-Claude Léonard, Marguerite Saubat et monsieur Étienne Lyrette.

Tous les membres participant à la conférence téléphonique, le président du conseil d'administration, monsieur Philippe Schnobb, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 8 h 02, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2020-156 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 OCTOBRE 2020

PROPOSÉ par monsieur Craig Sauvé
APPUYÉ par monsieur Georges Bourelle

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société.

CA-2020-157 APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 OCTOBRE 2020

PROPOSÉ par monsieur Francesco Miele
APPUYÉ par madame Laurence Parent

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de considérer comme lu et de ratifier le **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Société tenue le 9 octobre 2020.

CA-2020-158 ADOPTION LE BUDGET DE LA STM POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 ET LE TRANSMETTRE À LA VILLE DE MONTRÉAL

VU le rapport de la directrice exécutive – Planification et finances

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Philippe Schnobb
APPUYÉ par monsieur Craig Sauvé

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU

1. d'adopter le budget de la Société de transport de Montréal pour l'exercice financier 2021 pour des revenus et des dépenses équivalent à 1 540 758 517 \$ selon le document joint à la présente recommandation.
2. de transmettre le document présentant le budget 2021 à la Ville de Montréal aux fins d'approbation par le conseil d'agglomération de Montréal.

CA-2020-159 ADOPTION DU PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2021-2030

VU le rapport de la directrice exécutive – Planification et finances

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Georges Bouelle
APPUYÉ par madame Laurence Parent

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter le programme des immobilisations de la Société pour les années 2021 à 2030, intitulé « PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2021-2030 » selon le document joint à la présente recommandation et de le transmettre aux différentes instances pour fins d'approbation.

CA-2020-160 AUTORISATION MISE AU RANCART DE SEPT TRAINS MR-73

VU le rapport de la directrice exécutive – Métro

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par madame Catherine Morency
APPUYÉ par madame Marie Plourde

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'autoriser La Direction exécutive - Métro, conditionnellement à l'obtention de l'autorisation du ministre des Transports, à procéder à la mise au rancart de sept trains MR-73 (21 éléments), en 2020 et 2021.

	IMPUTATION
Règlement d'emprunt	R-190

CA-2020-161 PRENDRE ACTE DU DÉPÔT DU RAPPORT MOTIVÉ DES DÉPENSES ET DES CONTRATS
AUTORISÉS PAR LE PRÉSIDENT
- ACQUISITION D'UNE UNITÉ DE STOCKAGE DE MASSE AUPRÈS
DU FOURNISSEUR GALLIUM INC
- PRESTATION DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LA RÉOLUTION
D'INCIDENTS AUPRÈS DU FOURNISSEUR KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.

VU le rapport du directeur exécutif – Technologies de l'information et innovation et
du secrétaire corporatif et directeur Affaires juridiques

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Francesco Miele
APPUYÉ par madame Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de prendre acte du dépôt du rapport motivé des dépenses et des contrats autorisés par le
président du conseil d'administration de la STM, conformément à l'article 105 de la *Loi sur les
sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01), soit :

- l'acquisition d'une unité de stockage de masse auprès du fournisseur **Gallium inc.** en date
du 22 octobre 2020;
- la prestation des services d'accompagnement dans la résolution d'incidents auprès du
fournisseur **KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.** , faisant aussi affaires sous le nom de KPMG LLP,
en date du 26 octobre 2020.

CA-2020-162 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration
ayant été étudiés

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 8 h 14.

Les résolutions CA-2020-156 à CA-2020-162 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal,
sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

**Président du
conseil d'administration**

Secrétaire corporatif

PHILIPPE SCHNOBB

SYLVAIN JOLY